



**PERMIS DE BRÛLAGE
SERVICE DES INCENDIES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT**

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Cellulaire :
Lieu de l'événement :	
Date début du brûlage :	Date fin du brûlage :
Raison de l'événement :	
Description des matières à brûler :	
Croquis de la zone de brûlage :	
Recommandations :	

CONDITIONS À RESPECTER
<p>Toute personne qui allume un feu autorisé en vertu du règlement 287-05-09 doit respecter les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Avoir sur les lieux du feu et à proximité de celui-ci, l'équipement nécessaire pour empêcher sa propagation en tout temps, à savoir un boyau d'arrosage ou un extincteur portatif d'une capacité suffisante;- Avoir entassées ou disposées en courtes rangées ou en tas, les matières destinées au brûlage à une hauteur maximale de 2 mètres, ces matières ne devant pas être prohibées par le présent règlement;- Assurer une surveillance constante du feu par au moins un adulte, qui doit voir à ce que les conditions imposées par le présent règlement soient respectées en tout temps;- L'endroit prévu pour le feu doit être sécuritaire eut égard à toutes les circonstances;- Limiter en tout temps la hauteur des flammes à 1,5 mètres;- S'assurer que le feu est éteint avant de quitter les lieux;- Respecter toute autre condition indiquée sur le permis de brûlage. <p style="text-align: center;">Le détenteur du permis doit s'assurer auprès de la SOPFEU en appelant au 1-800-563-6400 afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'interdiction de brûlage.</p>

<p>Service de la Sécurité Incendie de Saint-Agapit, se réserve en tout temps, le droit de révoquer ce permis pour non respect des recommandations ou pour des raisons de sécurité. Ce permis sert de contrôle et n'engage nullement la responsabilité de la municipalité de Saint-Agapit advenant un éventuel dommage lors de l'événement.</p>
Commentaires :
Autorisé par (représentant du service des incendies) :
Signature : _____ Date : _____
Je confirme que les renseignements ci-haut sont véridiques et que si le permis m'est octroyé, je m'engage à respecter les règlements et les lois s'y apportant.
Signature du demandeur :